

L'internationalisation de l'ordre public

De l'ordre public interne à l'ordre public européen et international

Droit d'entrée

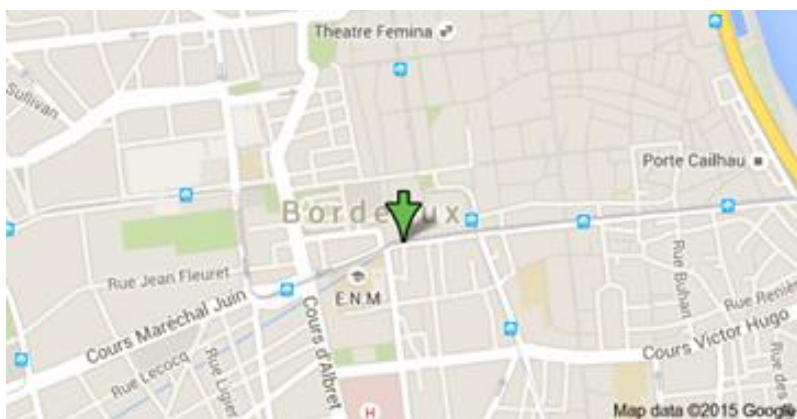
Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des notaires, avocats et magistrats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif pour les professionnels :

80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt « Gare Saint-Jean », prendre le tram Ligne C direction « Cracovie », descendre à l'arrêt « Porte de Bourgogne », puis prendre le tram Ligne A direction « Le Haillan Rostand », descendre à l'arrêt « Hôtel de Ville »

Contacts :

IRDAP
Secrétariat
T 05 56 84 85 82
irdap@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : irdap.u-bordeaux.fr

L'internationalisation de l'ordre public

De l'ordre public interne à l'ordre public européen et international

Vendredi 5 avril 2019 > 9h00-17h30

Pôle juridique et judiciaire,
Place Pey-Berland à Bordeaux, amphi Duguit



Colloque organisé par l'institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine / IRDAP de l'université de Bordeaux

Sous la direction scientifique d'Éric FONGARO, professeur à l'université de Bordeaux, membre de l'IRDAP

Inscription obligatoire :
irdap@u-bordeaux.fr

IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

université
de BORDEAUX

Matinée

Sous la présidence de :

Maître Edouard Bentejac

Notaire à Bordeaux

Président de la chambre des notaires de la Gironde

8 h 45 **Accueil des participants**

9 h 15 **Propos introductifs**

Eric FONGARO, professeur à l'université de Bordeaux

L'internationalisation du contenu de l'ordre public

9 h 30 **Ordre public et droit des personnes et de la famille**

Jean-Marie PLAZY, professeur à l'Université de Bordeaux

10 h 00 **L'ordre public international en droit des personnes et de la famille**

Christine BIDAUD-GARON, maître de conférences - HDR à l'université de la Nouvelle-Calédonie

Questions

Pause-café

11 h 00 **Que reste-t-il de l'ordre public en droit patrimonial de la famille ?**

Cécile ARNAUDIN, maître de conférences à l'Université de Bordeaux

11 h 30 **L'ordre public international en droit patrimonial de la famille**

Sara GODECHOT-PATRIS, professeur à l'université Paris-Est Créteil

Questions

Après-midi

14h **L'ordre public international en droit des affaires**

Lukas RASS-MASSON, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Questions

L'internationalisation du contrôle juridictionnel de l'ordre public

14 h 45 **La variabilité de l'ordre public international dans la jurisprudence de la Cour de cassation**

Hélène PEROZ, professeur à l'université de Nantes

15 h 15 **Le contrôle de l'ordre public par la Cour de justice de l'Union européenne**

Jérémy HEYMANN, professeur à l'université de Lyon (Lumière)

15 h 45 **Le contrôle de l'ordre public par la Cour européenne des droits de l'homme**

Fabien MARCHADIER, professeur à l'université de Poitiers

Questions

16 h 30 **Propos conclusifs**

Petra HAMMJE, professeur à l'université de Nantes